

L'an deux mil seize, le quatorze janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le huit janvier deux mil seize s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hervé GILLES, Maire.

Présents : Mmes & Ms : Hervé GILLES, Gérard MARION, Viviane BERTOUT-BARBÉY, Alain LEPOUZE, Fabrice DAUBIER, Elodie GUERIN, Virginie HENNEBELLE, Gilles LENFANT, Delphine MAUGUEN, Muriel MENIER, Daniel MOULIN.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 11

Absents excusés :

Sandra SCHMITT donne pouvoir à Virginie HENNEBELLE

Xavier LEPOUZE donne pouvoir à Fabrice DAUBIER

Cécile LEVEAUFRE donne pouvoir à Gilles LENFANT

Hélène PENNEL

Votants : 14

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Elodie GUERIN a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

Travaux de réfection de l'église par l'association Cursus

Monsieur Le Maire expose au conseil municipal, la nécessité de réaliser des travaux de réfection de l'église. L'association Cursus nous a fait une proposition à 14 076.73 €, avec une prise en charge par le GEA de 7 245.00 €, le reste à charge pour la commune est de 6 831.73 €, avec la possibilité de demander un fonds de concours.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de réaliser les dits travaux avec l'association Cursus.

Demande de fonds de concours pour les travaux de l'église

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter un fonds de concours auprès du Grand Evreux Agglomération et de signer tous les documents afférents.

Association des maires du canton d'Evreux 3

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal que suite au changement de canton, il est de nouveau demandé l'approbation des nouveaux statuts et l'adhésion à l'association des maires du canton Evreux 3.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité :

- les nouveaux statuts de l'association
- l'adhésion de la commune à l'association avec une participation financière de 150.00 €

PROJETS DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT POUR 2016

Plusieurs projets de travaux sont en réflexion pour 2016, des devis ont été demandés pour les travaux suivants :

- Gâche électrique pour le portail de l'école : coût 2 300.00 € TTC
- Stores dans la classe de Mme Orange : 5 100 € TTC + intervention de l'électricien estimée à 600.00 € TTC
- Remise en conformité de l'électricité et de l'éclairage à l'église : 6 100 € TTC
- Rideau coupe-froid à la porte de la salle du conseil municipal
- Suite des illuminations de Noël
- Suite de la rénovation extérieure de l'église
- Chauffage de l'église : 8 160 € TTC

QUESTIONS DIVERSES

Eclairage Public

Rue de la Porte des Champs, l'éclairage public ne commence pas à l'entrée de la commune, voir avec le SIEGE si cela est prévisible pour 2017 vu que des travaux de voirie sont prévus.

Journée Citoyenne

La journée nationale de la Citoyenneté est prévue le samedi 28 mai 2016, voir si cette journée sera mise en place sur notre commune.

EDF Compteur Linki

Nous avons eu la demande d'une administrée concernant les nouveaux compteurs Linki posés par EDF, qui présenteraient un danger pour la santé. Nous devons nous renseigner sur ces dits compteurs.

Sécurité

Nous maintenons l'étalement de mise en place des « STOP » sur la commune, à raison de 2 par an.

Ecole

Nous allons acquérir un vidéoprojecteur et un appareil photo pour l'école et la mairie, M. DAUBIER Fabrice s'occupe du choix de ces appareils.

La séance est levée à 21h30.

Prochain conseil municipal le jeudi 25 février 2016